



BULLETIN D'ADHÉSION

Une fois rempli, merci de nous renvoyer ce bulletin avec le montant de l'adhésion par chèque par voie postale à : **SOL - 20 rue de Rochechouart - 75009 Paris** ou complétez le formulaire disponible en ligne à l'adresse : <https://www.sol-asso.fr/rejoignez-nous/devenir-membre/>

En Inde, au Sénégal, en France et au Pérou, notre équipe travaille pour et en partenariat avec les populations les plus vulnérables afin de leur permettre de vivre dignement, et de mettre en place des alternatives au modèle de développement actuel en respectant leur environnement et leur culture.

En adhérant à SOL, vous soutenez les acteur.ices des projets de l'association pendant une année. Devenir membre de SOL vous permettra de recevoir notre lettre d'information bimensuelle pour rester au courant des avancées et des actions menées sur le terrain et auprès des gouvernements sur l'agriculture alternative, les droits des paysans et la protection de la biodiversité, tout en participant à la prise de décision au sein de l'association en prenant part à notre assemblée générale.



En soutenant SOL, vous financez des alternatives concrètes !

 **avec un don de 20 €**
soit 6,80 € après déduction fiscale

Vous offrez par exemple un set d'outils de jardinage à un.e paysan.ne du projet *Graines de Résilience* en Inde pour le développement de son jardin potager

 **avec un don de 40 €**
soit 13,60 € après déduction fiscale

Vous financez par exemple 1 jour de formation pratique au sein d'une ferme formatrice pour un.e paysan.ne en devenir du projet *Passerelles Paysannes* en France

 **avec un don de 150 €**
soit 51 € après déduction fiscale

Vous permettez par exemple à 1 artisan-boulangier sénégalais du projet *Valoriser les Céréales Locales* de suivre une formation de 4 jours sur les techniques d'incorporation de farines de céréales locales

Soutenez 

et payez  d'impôts !

SOL est une Organisation de Solidarité Internationale reconnue d'intérêt général

A ce titre, **vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%** du montant versé, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Si vous êtes une entreprise, vos dons sont déductibles à 60% du montant versé dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire annuel (art. 238 bis et 220E du Code général des impôts).

Un reçu fiscal correspondant au montant de votre don vous sera envoyé au printemps de l'année suivante

Souhaitez-vous faire un don à SOL en plus de votre adhésion ?

OUI je choisis de **soutenir régulièrement SOL** pour un montant de :

10€ 15€ 25€ 50€ €

En choisissant le prélèvement mensuel, vous contribuez à limiter les frais de gestion

Je pourrai, sur simple demande, interrompre les versements

OUI je choisis de **soutenir ponctuellement SOL** pour un montant de :

20€ 30€ 50€ 100€ €

En espèce ou par chèque à l'ordre de SOL

Devenir membre de SOL 20€

Ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé. Pour une adhésion à 20€, celle-ci ne vous revient qu'à 6,80€ après déduction fiscale.

Nom et prénom :

Email :

Adresse :

Ville / Code postal :

RIB :

code établis code guichet n° du compte à débiter clé RIB

Nom et adresse de l'établissement bancaire :

Ville / Code postal :

IBAN :

BIC :

N'oubliez pas de joindre un RIB ou RIP

Date : Signature :

Une fois rempli, merci de nous renvoyer ce bulletin par mail ou voie postale : contact@sol-asso.fr ou SOL, 20 rue de Rochechouart, 75009 Paris



100 PROJETS POUR LE CLIMAT
Une action de SOL sélectionnée en 2016 sur l'initiative du ministère de l'environnement

Bénéficiaire : SOL
NE : 623181 ICS : FR03 ZZZ62 3181

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression de vos données.